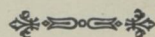




*Et l'art, ornant depuis sa simple architecture,
Par ses travaux hardis surpasse la nature.*
(BOILEAU)

ECOLE DES Beaux-Arts



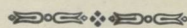
Jeunes gens, voulez-vous étudier

Le dessin d'ornement, le dessin d'illustration, l'architecture, la peinture, le modelage, l'art décoratif, la gravure à l'eau forte, -:- -:- -:- -:-

Allez vous inscrire à l'Ecole des Beaux-Arts. Les cours sont donnés gratuitement (sauf pour le diplôme d'architecture).

Nous donnons aussi des cours préparatoires à l'architecture comprenant: les mathématiques, la physique et la chimie.

*Soyez de ceux qui veulent monter
et briller dans la société, L'avenir
est aux jeunes qui travaillent,*



S'adresser, pour autres renseignements, au

Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts

Tél : 2-8564w. 37, St-Joachim, QUEBEC.

subalternes. Ces jeunes hommes ont évidemment l'avenir pour eux !

Afin de faire bénéficier de son enseignement tous ceux qui ne peuvent fréquenter les cours du jour, et particulièrement les employés de commerce, l'École organisait, il y a quelques années, des cours du soir. La plupart des professeurs qui enseignent le jour (comptabilité, économie politique, géographie économique, banque, assurance, anglais, français, mathématiques, droit civil, commercial, publicité, etc., etc.) répètent leurs cours le soir. Un très grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles s'inscrivent à ces cours qu'ils suivent assidûment ; plusieurs poursuivent durant deux ans jusqu'à et y compris le certificat d'étude que l'École délivre à ceux qui subissent avec succès les examens. A leur propre témoignage, ces jeunes gens ont largement bénéficié de leurs études. Des cours spéciaux de langue italienne, allemande et espagnole se donnent aussi le soir.

Enfin — et c'est peut-être son initiative la plus fructueuse — l'École des hautes études commerciales mettait, il y a deux ans, son enseignement à la portée du grand public — celui des villes et celui des campagnes, jusqu'aux limites de la province — en organisant des cours par correspondance. On sait qu'un très grand nombre de jeunes gens et d'hommes d'affaires de chez nous, depuis plusieurs années déjà, suivaient avec profit les cours par correspondance des écoles américaines. Ils avaient raison puisque, voulant s'instruire, ils ne trouvaient pas au pays les cours dont ils avaient besoin. Mais la situation est aujourd'hui changée. Toute personne qui désire étudier, parfaire sa formation, sans abandonner ses occupations habituelles, peut s'inscrire aux cours par correspondance de l'École des hautes études commerciales. Préparés par les mêmes professeurs, ces cours ont une valeur égale à celle des cours que l'École donne le jour et le soir et sont parfaitement adaptés à l'esprit et aux besoins de notre population. C'est précisément ce qui pour nous fait leur supériorité sur les cours similaires des écoles américaines. Pour le moment, ces cours comprennent la comptabilité théorique et pratique, depuis les notions élémentaires jusqu'à la vérification, en passant par la comptabilité industrielle, financière, budgétaire, etc., trois séries formant cent leçons en tout ; le droit commercial, vingt-cinq leçons ; l'économie politique, vingt leçons ; le français commercial, vingt-cinq leçons ; l'anglais commercial, quatre séries formant un total de cent trente-cinq leçons. A mesure que le besoin s'en fera sentir, l'École créera d'autres cours : banque, assurance, publicité, mathématiques, etc.

Comme il ne s'agit pas ici d'une entreprise commerciale, mais d'une œuvre, c'est-à-dire d'un organisme créé pour le bien général, le prix de ces cours est très modique. L'École ne demande pour chacun que la somme exacte des dépenses encourues. Avec de tels avantages, l'employé de commerce qui ne s'instruit pas n'a pas d'excuses. Si plus tard il ne réussit pas, il ne pourra accuser que lui-même. Nous souhaitons quant à nous que tous nos jeunes gens s'intéressent à ces cours. Ils obtiendront tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin en s'adressant au Directeur de l'École des hautes études commerciales, coin avenue Viger et rue Saint-Hubert, Montréal. Encore une fois, il s'agit d'une œuvre d'intérêt général, disons plus, d'intérêt national. Nos grandes institutions d'enseignement de langue française prennent des initiatives heureuses qu'il nous faut appuyer ; nous serons d'ailleurs les premiers à en bénéficier.

G. de B.